

Personnel de la Ville de Genève en grève le 30.09.2021

Depuis le début de la législature, le personnel de la Ville de Genève et ses organisations doivent déplorer une absence de véritables négociations avec le Conseil administratif, le blocage de la progression des dossiers urgents et de nombreuses tentatives de raboter les conditions de travail. La coupe est pleine ! A ce jour, le Conseil administratif n'a pas accepté nos demandes (voir ci-dessous). Fort de ces constats, le personnel est appelé à faire grève solidairement dans tous les services tout au long de la journée du 30 septembre 2021. Nous voulons être pris au sérieux. Le travail des employé-e-s de la Ville de Genève est essentiel. Le personnel est au service de toute la population et continue d'être en première ligne en cette période de pandémie. Il mérite de la part du Conseil administratif et du Conseil municipal le respect du Statut du personnel.

➤ **Projet de budget 2022 – non au blocage des mécanismes salariaux**

Le projet budget 2022 présenté le 1^{er} septembre aux organisations représentatives du personnel prévoit le blocage des mécanismes salariaux (blocage des annuités, du 13^{ème} salaire progressif et de la prime d'ancienneté, pas d'indexation). Si ce projet devait être approuvé par le Conseil municipal en décembre, cela aurait des conséquences à long terme sur les revenus et les rentes futures, en particulier pour les plus récemment engagé-e-s. Cette économie de 6 millions de francs sur le dos du personnel vise à combler le trou provoqué par la baisse de l'imposition sur le bénéfice des entreprises (RFFA) et les mesures budgétaires liées au COVID19. Le personnel n'est pas une variable d'ajustement budgétaire. **Le personnel demande au Conseil administratif de renoncer au blocage des mécanismes salariaux au projet de budget 2022.**

➤ **Une cessation anticipée d'activité pour les fonctions pénibles, maintenant**

Les négociations pour l'introduction d'une cessation anticipée d'activité pour les fonctions pénibles ont démarré en 2012, comme inscrit dans le Statut du personnel. 9 ans plus tard, aucune solution n'est sur la table et le Conseil administratif démontre une absence de volonté de faire aboutir ce dossier urgent. Aucun budget n'est prévu au PB2022. Or, depuis le 1^{er} janvier 2021, les dispositions transitoires de CAP-Prévoyance sont terminées. Tout le monde doit travailler 2 ans de plus, soit jusqu'à 64 ans, y compris les personnes exerçant une fonction pénible. Le personnel demande la mise en œuvre urgente de la cessation anticipée d'activité pour les fonctions pénibles. L'ensemble du personnel exerçant la même fonction définie comme particulièrement pénible doit bénéficier d'une cessation anticipée d'activité, quel que soit le poste et le service dans lequel il travaille. Le cercle des fonctions considérées comme pénibles doit être élargi. **Le personnel demande l'ouverture de négociations sur un règlement pour une entrée en vigueur en 2022.**

➤ **Indemnités pour les inconvénients de service horaire : pas de perte de salaire**

Ce dossier n'est toujours pas finalisé, il demeure des divergences concernant la suppression des forfaits, des indemnités de collation et de repas et des indemnités dès le 1^{er} jour d'absence. Cela conduirait à de fortes pertes de revenu pour le personnel concerné. **Le personnel demande une véritable négociation sur le projet de règlement jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé et non pas une simple consultation.**

➤ **Art 74 du Statut (réduction de la durée de travail dès 57 ans)**

Le CA veut modifier le Statut du personnel pour reporter de 2 ans le droit d'obtenir une réduction de la durée du travail qui existe aujourd'hui dès 57 ans. **Le personnel demande le maintien de l'article 74 en l'état avec l'introduction d'un droit d'obtenir cette prestation sans discrimination.**

➤ **Télétravail, un règlement négocié**

Le personnel demande l'ouverture de négociations sur un règlement concernant le télétravail.

Une manifestation et une assemblée générale conclura cette journée de grève et décidera de la poursuite à donner à la mobilisation. Merci d'afficher sur les panneaux prévus à cet effet.

Personnel de la Ville de Genève en grève le 30.09.2021

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

La grève aura lieu du matin au soir, quel que soit votre horaire et même si vous avez congé ce jour-là, rejoignez vos collègues sur les piquets et participez aux activités de la grève. Rendez-vous visibles : faites des panneaux. Aucun pass-Covid ne sera nécessaire pour participer. Prenez votre masque et votre pique-nique, siège camping et boissons, panneaux et banderoles, etc.

HORAIRE – LIEU	QUOI
Dès la prise de travail sur chaque lieu de travail Selon les horaires des services, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - 4h du matin (balayeur-euse-s voirie), - 6h30 du matin (voirie-terrain) - 7h-9h bureaux, bibliothèques, sports, - etc. 	PIQUETS DE GREVE devant et sur les lieux de travail – organisez-vous avant dans tous les lieux de travail, avec banderoles, tract des consignes de grève, programme, tract info, café croissants - à distribuer à tous les collègues et les inviter à se joindre au piquet. Informez les passant-e-s avec le flyer. Restez sur le piquet le temps que vous voulez.
De 6h à 11h autres lieux à choix : <ul style="list-style-type: none"> - Théâtre Pitoëff, 52 rue de Carouge (max 50 pers, sinon Pass-Covid ou test) - Muséum, 1 rte de Malagnou : piquet à l'abri devant la porte (dans la salle max 50 personnes, sinon Pass-Covid ou test) - Pointe Jonction-ancien dépôt couvert TPG- tout au bout av.de la Jonction (illimité- idéal pour Voirie-SEVE-Sports, etc. Aucun Pass-Covid. 	Points de regroupement abrités selon votre proximité et envie - pour café-croissant- préparation de banderoles - pancartes - amenez du matériel – retrouver des collègues si vous êtes isolé-e-s sur votre lieux de travail.
Dès 11h-11h30 jusqu'à 13h30 – Parc Bastions Esplanade devant le Mur des réformateurs	Rassemblement général de tout le personnel , et Pique – nique canadien - amenez vos casse-croûtes
Entre 13h et 13h30 – Parc Bastions – Esplanade devant le Mur des réformateurs	Prises de parole
13h30 départ Cortège du Parc des Bastions	Début du Cortège – manifestation
13h30 – 14h45 Cortège	Parcours cortège: promenade des Bastions, rue Saint-Léger, Pl. du Bourg-de-Four, rue de l'Hôtel-de-Ville, Rampe de la Treille, place De Neuve, Boulevard du Théâtre, Pl. du Cirque, bvd Saint-Georges, Av.de la Jonction, Couverts des halles de la pointe de la Jonction (ex dépôts TPG)
15h – 16h environ – Couverts 2 et 3 des Halles de la Pointe à la Jonction (ex dépôts TPG)	Assemblée générale pour décider de la suite – vote d'une résolution
16h-24h	Poursuite de la grève et actions selon les lieux

Syndiquez-vous: syndicat des services publics SSP <https://geneve.ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/> ou au syndicat SIT http://www.sit-syndicat.ch/spip/spip.php?page=article-nologo&id_article=5

Merci d'afficher sur les panneaux prévus à cet effet et de le distribuer aux collègues.